

Étaient présents : Mesdames Marjorie DUPÉ, Florence GERMON, Christelle SENECHAUD, Nadège FILHON, Nathalie REMEAU, Marie-France DUPONT, Sabrina GIRAULT

Messieurs Alain FONTANAUD, Michel ARNAUD, Éric ROBIN, Michel LEDOS, Loïc MOREAU, Marc BALABAUD, Wilfried GUIGNARD, Régis LACROIX, Maxime LAMBERT.

Absents excusés : Stéphanie GIRE, Mélissa TOUCHARD, Bertrand BOUCHER

Mme Marjorie DUPÉ a été désignée secrétaire de séance.

A 19 heures 00 minutes, au Centre Rencontre de Saint Sauveur d'Aunis, sur convocation du 07 avril, de Monsieur le Maire, Alain FONTANAUD, se sont réunis les conseillers à la séance du Conseil Municipal (à huis clos compte tenu des conditions sanitaires) ayant pour ordre du jour :

- 1 Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 mars 2021
- 2 Décisions d'intention d'aliéner reçues depuis le dernier Conseil Municipal
- 3 Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020
- 4 Demandes de subvention
- 5 Vote du budget 2021
- 6 Location du local rue du 8 mai / dépôt de pain, prix de la location mensuelle
- 7 Adhésion contrat d'entretien bouches à incendie Commune de Saint Sauveur d'Aunis
- 8 Convention de servitude Enedis-parcelle AC37
- 9 Questions diverses

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 mars 2021

Le compte rendu de la séance du 29 mars est adopté à l'unanimité des présents.

2- Décisions d'intention d'aliéner reçues depuis le dernier Conseil Municipal

Nous n'avons pas reçu de demandes depuis le Conseil Municipal du 29 mars 2021.

3- Approbation du compte de gestion du Receveur et du compte administratif du Maire 2020

Le détail des comptes pour l'année 2020 est remis à chaque Conseiller Municipal.

Il se décompose en résumé comme suit :

SECTIONS	Prévu	Réalisé	restes à réaliser	excédent
INVESTISSEMENT				
Dépenses	874 350,98	328 667,97	207 665,21	
Recettes	874 350,98	455 953,72		127 285,75
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	1 321 737,00	769 813,71		
Recettes	1 321 737,00	1 405 205,44		635 391,73
RESULTAT GLOBAL				762 677,48

Selon le protocole consacré, Mr Le Maire quitte la salle pour le vote des comptes 2020.

Monsieur Michel Arnaud, doyen de la séance, prend la Présidence.

Il est procédé au vote avec 16 voix pour.

4 - Demandes de subvention

Pour le budget 2021, les demandes de subvention sont proposées comme suit :

-Lire et Vous (bibliothèque) : 3 460 €

-Les P'tits Ligouriens Centre de loisirs : 79 803 € (détaillé ainsi : 39955.3 € pour centre de loisirs 2021 + 16269.98 € prêt de personnel refacturé + 21577 € fin de subvention 2020 + 2000 € pour activité ados). Le coût réel pour année 2021 reste de 41955.30 € une fois déduit le prêt de personnel et le reliquat de 2020.

-Centre Communal d'Action Social : 2 300 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement de ces subventions pour l'année 2021.

5- Vote du budget 2021

Le travail de la commission finance est présenté aux Conseillers Municipaux. Les différents travaux et projets pour cette année 2021 ont été provisionnés dans ce budget.

Quelques chiffres clés sont mentionnés au Conseil, A savoir que l'encours de la dette en euros par habitant est en constante baisse depuis plusieurs années ; elle se situe pour Saint Sauveur à 625.79 € en 2020 quand la moyenne nationale est annoncée en 2018 à 625 €. Ce qui est donc un bon indicateur pour la Commune qui se trouve aujourd'hui dans la moyenne nationale.

Autre chiffre important, la capacité de désendettement tous budgets confondus est aujourd'hui réduite à 0.65 an.

Le budget 2021 s'équilibre de la manière suivante :

-section d'investissement : 1 108 095.86 €

-section de fonctionnement : 1 736 854.25 €

Le Conseil vote l'équilibre de ce budget à l'unanimité, soit avec 17 voix pour.

6- Location du local rue du 8 mai / dépôt de pain, prix de la location mensuelle

Le dépôt de Pain est de retour dans le local à l'angle de la Place de la Mairie et de la rue du 8 mai. Il convient de fixer le prix de la location mensuelle de ce local.

Un bail commercial sera rédigé avec limitation à l'activité de dépôt de pain.

Le prix de 250 € non assujetti à la TVA est proposé.

Le Conseil accepte à l'unanimité ce prix de location.

7- Adhésion contrat d'entretien bouches à incendie Commune de Saint Sauveur d'Aunis

Il convient d'adhérer à un contrat d'entretien des bouches à incendie avec la RESE, ceci afin d'assurer le bon fonctionnement des bouches à incendie.

Le contrôle sera effectué tous les 2 ans selon les prescriptions départementales.

Le coût de la prestation pour 20 hydratants (poteaux et bouches incendies) et 7 PENA (points d'eau Naturels et artificiels) est de 1536 € H.T pour les années 2021 et 2023.

Il convient également de réaliser un plan DECI (défense extérieure contre l'incendie). Etat des équipements réalisés par la RESE qui se chargera de la validation par le SDIS ; ce diagnostic est réalisé pour la mise en conformité avec le règlement départemental. Il pourra être envisagé des aides de l'Etat et du département pour les travaux d'investissement qui pourraient être engagés.
Coût du DECI : 2600 € H.T

Le Conseil accepte à l'unanimité l'engagement pour cette prestation de la RESE

8- Convention de servitude Enedis-parcelle AC37

Pour la réalisation du Lotissement du Petit Moulin (rue du Champ de Sue), il a été mis en place un transformateur électrique par ENEDIS sur la parcelle AC37 (Château d'eau), pour l'alimentation en électricité du secteur.

Il convient donc de signer une convention de servitude avec Enedis. Le Conseil accepte à l'unanimité.

9- Questions diverses

- Mr Le Maire informe que qu'un sondage des sols est actuellement en cours pour le transfert de l'antenne relai d'orange rue de la Roulerie.
- Les travaux de voirie rue de la Cure viennent de commencer.
- Florence Germon informe d'une action en cours par la commission associations pour reprendre contact avec les différentes associations pour pouvoir réaliser une plaquette à destination des habitants.
- Florence Germon détaille les missions que ce sont donnés les membres du CCAS.
- Michel Ledos revient sur la dernière réunion du SIVU des pompiers avec quelques chiffres clés : les interventions sur Saint Sauveur sont passées de 70 en 2019 à 108 en 2020 ; au total le regroupement a effectué 378 interventions en 2020 contre 220 en 2019. Le nombre est constamment en évolution depuis plusieurs années.
- Mr le Maire signale qu'après rencontre avec la gendarmerie, il en ressort que sur Saint Sauveur certains délits ont doublé sur l'année 2020 (vols de véhicules et cambriolages) ; et le nombre d'intervention est en augmentation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Marjorie DUPÉ



2021-04-01	Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020
2021-04-02	Demandes de subventions
2021-04-03	Vote du budget 2021
2021-04-04	Location local rue du 8 mai – dépôt de pain- prix de la location mensuelle
2021-04-05	Adhésion contrat d'entretien bouches à incendie Commune de Saint Sauveur
2021-04-06	Convention de servitude Enedis-parcelle AC37

Alain FONTANAUD	Maire	
Marjorie DUPE	1 ^{ère} adjointe	
Michel ARNAUD	2 ^{ème} adjoint	
Florence GERMON	3 ^{ème} adjointe	
Éric ROBIN	4 ^{ème} adjoint	
Mélissa TOUCHARD	Conseillère Municipale	
Christelle SENECHAUD	Conseillère Municipale	
Nadège FILHON	Conseillère Municipale	
Nathalie REMEAU	Conseillère Municipale	
Sabrina GIRAULT	Conseillère Municipale	
Marie-France DUPONT	Conseillère Municipale	
Stéphanie GIRE	Conseillère Municipale	
Michel LEDOS	Conseiller Municipal	
Wilfried GUIGNARD	Conseiller Municipal	
Maxime LAMBERT	Conseiller Municipal	
Régis LACROIX	Conseiller Municipal	
Loïc MOREAU	Conseiller Municipal	
Marc BALABAUD	Conseiller Municipal	
Bertrand BOUCHER	Conseiller Municipal	